

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François, tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2016 à 19h30, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Zotique, au 1250, rue Principale, Saint-Zotique.

Étaient présents : messieurs François Deschamps, Réjean Cauchon, Franco Caputo et Martin Chartrand, tous délégués municipaux.

Étaient également présents : messieurs Jean-François Messier, trésorier, Claude Madore, secrétaire et Michel Pitre, directeur.

**Ouverture de l'assemblée**

Monsieur François Deschamps, président, a ouvert l'assemblée à 19h50 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

**16-11-958 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par : M. Martin Chartrand,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 27 octobre 2016, en y ajoutant l'item suivant au point « varia »:

- Remerciement deux (2) journées porte ouverte

....ADOPTÉE....

**16-11-959 Approbation du procès-verbal du 4 octobre 2016**

Les membres du conseil d'administration déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal du 4 octobre 2016.

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. François Deschamps,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 4 octobre 2016, tel que rédigé par le secrétaire.

....ADOPTÉE....

**16-11-960 Approbation des comptes à payer**

**Il est proposé par : M. Martin Chartrand,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

De payer les comptes du mois au montant total de	124 937.05 \$
Comptes payés par chèques durant le mois d'octobre	22 635.83 \$
Comptes payés par prélèvements automatiques du mois d'octobre	68 237.56 \$
Comptes à payer au 1 <sup>er</sup> novembre 2016	9 483.75 \$
Salaires du 25 septembre au 22 octobre 2016	24 579.91 \$

....ADOPTÉE....

**Compte-rendu des activités et des interventions par le directeur**

Monsieur Michel Pitre, directeur a déposé le rapport mensuel des 9 interventions, dont 3 entraides, pour la période du 25 septembre au 22 octobre 2016.

**16-11-961 Contrat de travail – Officiers cadres**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des documents intitulés « Contrat de service entre François Lauzon, directeur adjoint, Denis Grenier, Chef aux opérations, Marco Rioux, Capitaine opération OSST et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François » en date du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**Il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

D'approuver les documents « Contrat de service entre François Lauzon, directeur adjoint, Denis Grenier, Chef aux opérations, Marco Rioux, Capitaine opération OSST et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François ». Il est également résolu à l'unanimité d'autoriser le président et le secrétaire à signer le contrat avec les officiers cadres.

....ADOPTÉE....

**16-11-962     Contrat de travail – Préventionniste cadre**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du document intitulé « Contrat de service entre Alexandre Côté, Capitaine en prévention et opération OSST, responsable RCCI et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François » en date du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**Il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'approuver le document « Contrat de service entre Alexandre Côté, capitaine en prévention et opération OSST, responsable RCCI et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François ». Il est également résolu à l'unanimité d'autoriser le président et le secrétaire à signer le contrat avec le capitaine en prévention et opération. M. Côté occupe le poste cadre créé suite à l'abolition du poste de préventionniste syndiqué conformément à l'adoption de la résolution 16-10-956 adoptée le 4 octobre 2016.

....ADOPTÉE....

**16-11-963     Approbation – Entente d'entraide avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield**

**ATTENDU QUE** la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal (R.L.R.Q. chapitre 27-1) pour conclure une entente intermunicipale d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence ;

**ATTENDU QUE** la *Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., chapitre S-3.4)* permet d'établir un système d'entraide entre les services de sécurité incendie municipaux et d'en établir les conditions ;

**En conséquence, il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

**Que** la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François approuve l'entente à intervenir avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield concernant l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence;

**Que** le président et le secrétaire soient autorisés à signer, pour et au nom de la Régie cette entente avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

....ADOPTÉE....

**16-11-964     Adjudication – caméra thermique – mode de paiement**

Les membres du conseil ont pris connaissance du résultat de l'ouverture des soumissions reçues pour l'achat d'une caméra thermique. Les soumissions ont été ouvertes le 24 octobre 2016 à 10 h 00. Les membres du conseil prennent également connaissance de la recommandation de M. Michel Pitre, directeur, datée du 25 octobre 2016.

Après l'étude des deux soumissions reçues pour une caméra d'imagerie thermique neuve haute définition 2016, les deux soumissions sont jugées conformes.

**En conséquence, il est proposé par : M. Martin Chartrand,  
Appuyé par : M. Réjean Cauchon,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Aéro-Feu pour la somme de 10 529.00 \$ plus taxes.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

Il est également résolu à l'unanimité d'approprier la somme de 11 054.13 \$ des surplus cumulés libres pour l'achat de cet équipement.

....ADOPTÉE....

**16-11-965     Programme aide financière pour la formation 2017**

**Attendu que** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'en** décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la Régie intermunicipale d'incendie désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la Régie intermunicipale d'incendie prévoit la formation de 28 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la Régie intermunicipale d'incendie doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme.

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,**

**Appuyé par : M. Réjean Cauchon,**

**Et résolu à l'unanimité,**

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

....ADOPTÉE....

**16-11-966     Autorisation des véhicules pour la guignolée**

**Considérant que** certains pompiers participent à la collecte d'argent et de denrées sur le territoire à titre de bénévoles durant les journées de guignolée;

**Considérant que** par les années passées, les véhicules des municipalités (services incendie et services de voirie) étaient utilisés à ces fins pour solliciter les citoyens des deux municipalités;

**En conséquence, il est proposé par : M. Réjean Cauchon,**

**Appuyé par : M. Martin Chartrand,**

**Et résolu à l'unanimité,**

D'autoriser les pompiers, à titre de bénévoles, à utiliser les véhicules de la Régie afin de solliciter les dons des citoyens des deux municipalités membres de la Régie. Les dates retenues sont : le 3 décembre pour la municipalité des Coteaux et le 11 décembre pour la municipalité de Saint-Zotique.

....ADOPTÉE....

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

**Correspondance**

Dépôt d'une demande écrite de M. Jean Latour concernant deux (2) événements relatifs à des absences au travail.

**Varia**

**16-11-967     Remerciement deux (2) journées porte ouverte**

**Il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'adresser un vote de félicitation et de remerciement à tous les pompiers qui ont participé aux deux journées porte ouverte qui se sont tenues les 8 et 15 octobre dernier.

Ces événements ont permis de sensibiliser la population à la prévention des incendies et ont contribué à faire connaître un peu plus les services dispensés pour la Régie.

**....ADOPTÉE....**

**Période de questions**

Aucune intervention.

**16-11-968     Levée de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2016**

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**Il est proposé par : M. Réjean Cauchon,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

Que l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2016 soit levée à 20h00.

**....ADOPTÉE....**

---

**François Deschamps  
Président**

---

**Claude Madore  
Secrétaire**